



# PRÉSENTATION

Tout collectage part d'une rencontre.

Faire du collectage, c'est aimer écouter les autres, être curieux de ce qu'ils ont à dire ou à exprimer.

Comment s'est organisé, et s'organise encore aujourd'hui, ce collectage ?

Comment organiser le partage et la trace des collectes réalisées ?

Comment la collecte nourrit la création d'aujourd'hui ?

C'est à toutes ces questions, et à quelques autres, que tente de répondre cette exposition, en prenant appui sur l'expérience de l'UPCP-Métive dans ce domaine, et avec l'illustration de nombreux exemples (sonores, iconographiques ou audio-visuels) issus des collectes réalisées dans notre région.

L'exposition s'articule autour de 4 chapitres :

- LA RENCONTRE DE L'AUTRE
- LA CULTURE DE L'AUTRE
- LE PARTAGE ET LA TRACE
- LA MEMOIRE EN MOUVEMENT

À partir de 10 ans



Réalisation par un collectif, en lien avec le Centre d'Études, de Recherche et de Documentation sur l'Oralité (CERDO) de l'UPCP-Métive, s'articulant autour de :

Conception générale :

Marlène BELLY, Stéphanie COULAIS, Josette RENAUD, Jany ROUGER

Avec les conseils pédagogiques de Thierry BEJA et Lysiane CLÉMENT

Création des textes : Jany ROUGER

Recherche et préparation documentaires : Jakub POLASZCZYK

Conception graphique : Fred ROUVRAY (©photographies : thinkstock)

Montage et réalisation : L'équipe de l'UPCP-Métive (salariés et bénévoles)

Nous tenons à remercier chaleureusement :

Les associations, membres d'associations et artistes qui participent à la vitalité de cette culture et qui nous ont aidés à réaliser cette exposition.

## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- 18 panneaux sur toile bachette (75 x 120 cm) avec système d'accrochage (barre en aluminium avec drisse),

(1 panneau de présentation, 16 panneaux composant les 4 chapitres de l'exposition, 1 panneau de remerciements)

- un DVD illustrant les 4 chapitres (documents photos, sons, audiovisuels).

*Se lit sur un ordinateur ou sur un lecteur DVD de salon.*

- Un livret de 27 pages, format A5 qui sera imprimé soit :

- par l'emprunteur d'après le PDF fourni
- par l'UPCP-Métive (coût défini plus loin)

*Les livrets contiennent des textes complémentaires à ceux des panneaux, ainsi que les légendes des photos des panneaux. Les textes étant plus denses et approfondis, les livrets sont destinés au public adulte.*

- Possibilité de fournir du matériel de collectage servant à l'illustration du premier chapitre (magnétophones, appareils photos, bandes sonores et audiovisuel, pellicules, micro).





## Contacts :

[accueil@metive.org](mailto:accueil@metive.org)

1, rue de la Vau Saint-Jacques  
79200 Parthenay

05.49.94.90.70



## Nos partenaires



**Ministère de la Culture  
(Direction des Affaires culturelles du Poitou-  
Charentes)**

**Région Poitou-Charentes**



**Département des Deux-Sèvres**



**Ville de Parthenay**

# Convention de diffusion de l'exposition « PASSE, PASSEra... »

## Entre :

L'UPCP-Métive, (Union pour la Culture Populaire en Poitou-Charentes-Vendée)  
Maison des Cultures de Pays, 1 rue La Vau Saint-Jacques 79200 Parthenay,  
représentée par ses coprésidents,

## Et

L'emprunteur :  
Nom :  
adresse :  
représenté par :

## Il est convenu ce qui suit :

### Article 1 : Objet et durée de la convention

L'UPCP-Métive confie à l'emprunteur une exposition intitulée «PASSE, PASSEra»,  
réalisée par le Centre d'Études, de Recherche et de Documentation sur l'Oralité  
(CERDO) de l'UPCP-Métive. Cette exposition est confiée du.....  
au ..... à l'emprunteur et sera exposée sur le lieu  
suivant : .....

### Article 2 : État des lieux

Un inventaire et un état des lieux doivent être assurés par les deux parties avant et  
après diffusion de l'exposition.

### Article 3 : Composition de l'exposition

Celle-ci est composée de :

- 18 panneaux sur toile bachelée (75 cm x 120 cm) avec système d'accrochage et de  
lestage en aluminium en haut et en bas, et drisses.
- un DVD à diffuser comme ambiance sonore et illustration des quatre chapitres.
- Un livret (destinés aux visiteurs).
- Un ensemble de matériel de collectage (micros, enregistreurs, appareils photo,  
caméra, bandes) (facultatif)

### Article 4 : Diffusion des documents sonores et audiovisuels

L'UPCP-Métive autorisant la diffusion des documents sonores et audiovisuels dans le  
strict cadre de l'exposition, ceux-ci ne devront faire l'objet d'aucune duplication.  
Une communication dans un cadre pédagogique ou radiophonique en dehors de  
l'exposition par exemple devra faire l'objet d'une validation par l'UPCP-Métive, et  
dans certains cas particuliers être soumis à l'autorisation des informateurs et des  
enquêteurs ou de leurs ayants droit. Le non-respect de cette règle pourra faire  
l'objet d'un recours.

Métive

Centre de Musiques et Danses Traditionnelles en Poitou-Charentes & Vendée

UPCP



UPCP - Métive

05 49 94 90 70  
www.metive.org

## Article 5 : Mention des sources

*L'emprunteur s'engage à faire figurer dans la signalétique de l'exposition les cartons mentionnant la réalisation, les remerciements et les références des CD d'ambiance.*

## Article 6 : Assurance et recours

*L'emprunteur doit assurer l'exposition contre l'incendie, les explosions, la foudre, le dégâts des eaux et le vol. L'emprunteur doit obligatoirement fournir une attestation d'assurance à l'UPCP-Métive. Valeur de l'exposition : 2000 euros.*

*L'emprunteur doit assurer l'exposition lors de son transport.*

*L'emprunteur s'engage expressément à ne pas exposer les panneaux à la lumière violente, même sur une courte durée, à les protéger, à utiliser le système d'accrochage proposé et à ranger les panneaux comme l'UPCP-Métive le préconise.*

*Pour des détériorations de moins grande ampleur mais nécessitant une réfection, constatées après état des lieux, une réparation financière sera exigée.*

## Article 7 : Location

L'UPCP-Métive confie à *l'emprunteur* l'exposition « PASSE, PASSEra... » pour une durée mentionnée à l'article 1 moyennant la somme de ..... euros TTC. Ce tarif comprend l'impression de 5 affiches et 10 livrets. Le coût peut éventuellement faire l'objet d'un supplément de 10 euros au regard des besoins, par tranche de 5 affiches (2€) et 10 livrets (20€).

Les associations membres du réseau UPCP-Métive bénéficient de la gratuité de la location. Les frais d'impressions des affiches et livrets sont à leur charge (impression par leurs soins, ou par l'UPCP-Métive selon le montant indiqué ci-dessus).

Les frais de transport (aller et retour) sont à la charge de *l'emprunteur*.

Fait à ....., le .....

UPCP-Métive, producteur  
Stéphanie COULAIS, codirectrice

L'emprunteur<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Mentionner le nom et le prénom et faire précéder de la mention « Lu et approuvé »

### **CENTRE DE MUSIQUES ET DANSES TRADITIONNELLES EN POITOU-CHARENTES et VENDÉE**

- Adhère - à la FAMDT (Fédération des Acteurs et actrices de Musiques et Danses Traditionnelles)
- au RIM (Réseau des Indépendants de la Musique de Nouvelle Aquitaine)
- à la COFAC (Coordination des Fédération et Associations Culturelles)
- à DPLO (Défense et Promotion des Langues d'Oïl)

UPCP Métive

Centre de Musiques et Danses Traditionnelles en Poitou-Charentes & Vendée

UPCP - Métive

05 49 94 90 70  
www.metive.org